

Programme quinquennal d'immobilisations 2025-2029

ENTRETIEN PRÉVENTIF ET PÉRENNITÉ DES ACTIFS

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 8 octobre 2024 – La Ville de Saint-Hyacinthe vient d'adopter son programme quinquennal d'immobilisations 2025-2029 (PQI) qui priorise les investissements en entretien et le renouvellement des actifs.

« Il s'agit d'un plan pragmatique qui s'occupe de ce qui est prioritaire, dans une perspective à long terme. Ainsi, nous terminons les projets déjà annoncés, limitons les nouvelles dépenses et prenons d'abord soin de nos infrastructures existantes. En période de stress économique, nous avons remis en question chaque projet d'investissement, deux fois plutôt qu'une. Nous privilégions les investissements pour maintenir nos réseaux en bon état et pour diminuer notre dette enfouie afin de ne pas la transférer aux générations futures » de souligner le maire André Beauregard.

Grands projets 2025

Au final, pas moins de 275 projets actifs sont inscrits pour l'ensemble du PQI 2025-2029, soit 67 projets en lien avec la gestion des infrastructures d'eau et 208 associés à la gestion municipale. De manière plus spécifique, le PQI 2025 compte 138 projets totalisant 43 994 000 \$, soit 12 217 535 \$ de plus que le PQI précédent.

Le projet de séparation des égouts des déversoirs Bourdages Sud et Martel est l'investissement le plus important du PQI 2025. À lui seul, il mobilise 25 % du budget. Afin de diminuer les débordements d'eaux usées à la rivière Yamaska, la Ville réalisera ce chantier de reconstruction d'infrastructures dans le secteur La Providence. Ce projet servira aussi à sécuriser la desserte en eau potable des secteurs au sud de la rivière et permettra du même coup de bonifier les infrastructures de transport actif.

Les autres principaux projets pour l'année 2025 sont:

- La construction du nouveau centre communautaire Assomption;
- Le remplacement et l'installation de compteurs d'eau;
- La remise à niveau du poste de pompage Bellevue;
- La réfection de pavages, bordures et trottoirs;
- La démolition de l'ancien centre culturel;
- La démolition de l'église Saint-Joseph et la décontamination du terrain;
- Le remplacement de la surface synthétique de terrains sportifs à la polyvalente Hyacinthe-Delorme;
- Les aménagements cyclables;





- La séparation des égouts dans le bassin versant du déversoir Jodoin;
- La modification de la limite de vitesse à 30 km/h dans les rues résidentielles;
- La réalisation d'études et de certains travaux de restauration de l'église Notre-Dame-du-Rosaire;
- La réparation de piscines extérieures.

Fonds vert

Trois projets liés au Fonds vert sont prévus au PQI, pour un total de 256 000 \$, soit:

- Les études en lien avec le projet de nouvel écocentre;
- L'installation d'une passe migratoire pour anguilles;
- L'achat et l'installation de fontaines d'eau écologiques.

Financement du PQI

Ce programme d'immobilisations s'appuie sur quatre grandes sources de financement:

- L'argent comptant provenant principalement du fonds d'administration, du fonds de roulement, du fonds de parcs et terrains de jeux et des réserves financières filtration et épuration, du Fonds vert, du report de financements antérieurs et du surplus affecté pour un montant de 23,6 M\$;
- Les subventions attendues représentant une somme de 9,47 M\$;
- Les emprunts à long terme totalisant 10,4 M\$;
- Les contributions des tiers représentant 0,48 M\$.

« Soyons réalistes: une approche d'investissements accrus en renouvellement de nos infrastructures sera de mise pour plusieurs années à venir, particulièrement dans les systèmes d'eaux potables et usées. Ce sera notamment le cas de l'important chantier de mise à niveau de notre usine d'épuration. Car bien qu'un règlement d'emprunt de 33,4 M\$ ait été adopté par le Conseil à l'automne 2020, on sait maintenant que cela sera nettement insuffisant. On estime, à ce jour, que l'ensemble des travaux qui englobe la mise aux normes, l'agrandissement et les mesures de mitigation des odeurs nécessitera des crédits budgétaires de plus de 110 M\$. Nous travaillons activement sur un montage financier rigoureux qui nous permettra de relever ce grand défi sans toutefois restreindre le développement économique de notre municipalité. Nous serons en mesure de présenter plus en détail cet aspect du dossier à la population dans les prochains mois.

Malgré cette rigueur, nous arrivons à réaliser des projets qui ont un impact plus concret et bien visible pour améliorer la qualité de vie de nos citoyens. La construction du nouveau centre communautaire Assomption et les travaux visant à offrir un terrain pour une nouvelle école primaire en sont de bons exemples.

Dans tous ces dossiers, il faut faire preuve de créativité en misant sur des sources de financement diversifiées. Nous devons également nous assurer de développer une programmation qui respecte la capacité de payer de notre collectivité. En effet, une planification financière à court, moyen et long terme est essentielle à une transition



équitable entre les générations, notamment pour faire face aux changements climatiques et pour assurer une offre de services efficiente et durable pour les Maskoutaines et Maskoutains », de souligner le maire André Beauregard.

Pour plus d'information, [consultez la présentation du programme quinquennal d'immobilisations](#) ou visionnez [la séance extraordinaire du 7 octobre 2024 en ligne](#).

– 30 –

Source: Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300